

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PRESTATIONS DE FORMATION

Désignation

NÄSTA désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 3 Square de Roc Épine 49100 ANGERS. NÄSTA met en place et dispense des formations intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par NÄSTA pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'Entreprise implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, NÄSTA s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à NÄSTA un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la fin de la formation, une attestation de présence ainsi qu'une attestation de fin de formation sera fournie au client, dès réception du paiement intégral de la formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués HT en euros. Le paiement est à effectuer selon les modalités prévues dans le devis et dûment acceptées par le client. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Important pour le cas de formations conduisant à une certification ou une qualification inscrite au RNCP :

l'intégralité du prix de la formation doit être réglé à NÄSTA avant l'inscription aux jurys d'examen.

L'absence de paiement partiel ou intégral de la formation entraînerait une impossibilité d'inscription et de présentation des apprenants aux sessions d'examens.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où NÄSTA ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours ouvrés avant la date de la formation.

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse accueil@nasta.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrés avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 4 jours ouvrés avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, NÄSTA ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par email.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à NÄSTA sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre NÄSTA et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux d'ANGERS.

Signatures des parties indiquant Nom, Prénom, Qualité précédées de la mention « bon pour accord »

Pour le client

Pour NÄSTA